

Pour une modernisation des peines de prison

RTL|Actualisé: 18.02.2020 12:46



© RTL Archiv

L'association "eran, eraus... an elo?" (rentrer, sortir, et maintenant?) regroupe des personnes qui s'intéressent à la justice et à l'exécution des peines.

Dans leur récente lettre concernant l'exécution des peines, les membres de l'association demandent à la ministre de la Justice, Sam Tanson de "*transformer ces peines issues du Moyen Âge à une situation digne du 21^e siècle*".

Selon Serge Legil, dans un entretien accordé au *Wort* il y a un peu plus d'une semaine, aucun condamné à la prison à perpétuité n'aurait été libéré avant 28 ans d'incarcération.

L'association se serait déjà entretenue en mars 2018 avec Félix Braz sur la "situation lamentable de l'exécution des peines". Le ministre de la Justice de l'époque aurait confié aux membres de l'association que la prison de Schrassig sera modernisée quand le Centre pénitentiaire d'Uerschterhaff près de Sanem ouvrirait ses portes en 2022,

Même si les membres de l'association avaient des doutes sur le délai annoncé, ils ont estimé que Félix Braz voulait faire bouger la situation. La modernisation de Schrassig figurait d'ailleurs sur le programme du gouvernement en 2018, même si la nouvelle d'une destruction ou d'une reconstruction de la structure est tombée au début du mois de février. L'association n'est pas contre la démolition de ce "monstre" mais les membres redoutent que cette décision ne retarde encore davantage les améliorations réellement nécessaires dans les exécutions de peines au Luxembourg.

Ils s'engagent à faire entendre leur voix afin de rappeler l'engagement des prédécesseurs à l'actuelle ministre de la Justice tout en soulignant que le système "ultra répressif" au Luxembourg avec 113 personnes incarcérées pour 100.000 habitants est peut-être la vraie raison du problème. Une autre justice permettrait de réduire la taille des prisons au lieu de vouloir les agrandir.

Sam Tanson devrait s'inspirer dans ce contexte des pays scandinaves ou des Pays-Bas afin de s'éloigner de cette voie trop répressive, selon l'association. La ministre de la Justice a enfin précisé que les réflexions concernant Schrassig n'étaient qu'à un stade préliminaire et qu'une nouvelle structure avec plusieurs unités plus petites serait une solution idéale. Les autorités compétentes ne disposent pas encore de plans concrets dans ce contexte.